

Séance du 23 novembre 2020

Budget communal 2021

L'Echevin Hubert BERTRAND a d'emblée fixé le contexte de la crise sanitaire liée à la covid-19, qui a entraîné une crise économique et sociale très grave. Il a ensuite présenté les postes à l'ordinaire et à l'extraordinaire, puis chaque membre du Collège communal a développé certains points liés à ses compétences.

Le Bourgmestre Pierre HUART a remercié les services communaux pour leur implication qui a permis la continuité des missions de service public avec la même qualité et dans le respect des mesures sanitaires.

Il a ensuite démontré que la gestion des finances de la Ville depuis deux mandatures (recettes et dépenses) a mené aux finances saines actuelles qui permettent de faire face à la crise.

Pour le groupe PluS, Louison RENAULT a réalisé des projections : une dette importante devra être anticipée pour les années à venir, notamment pour le CPAS mais aussi pour la RCA. La viabilité du Musée communal a été évoquée, au regard des nombreuses dépenses en vue. Quant à la santé, les projets sont peu ambitieux à son estime. Hubert BERTRAND a répondu que si le budget semble faible, les moyens mis en œuvre dans la prophylaxie sont énormes. Pour le Musée, selon l'Echevin Grégory LECLERCQ, les missions de conservation et d'acquisition des œuvres sont privilégiées, n'empêchant pas l'organisation d'événements ni d'accueillir les classes d'élèves.

Pour DéFI, Véronique VANDEGOOR aurait souhaité plus de détails sur le plan d'embauche de la Ville. Aussi, pourquoi le club-house du club de football - déjà inscrit l'an passé - n'est-il pas encore en cours ? Pascal RIGOT a confirmé que le plan d'embauche comprend 16 nouveaux postes équivalents temps plein. Quant au club-house, Hubert BERTRAND a assuré qu'une concertation aura bientôt lieu avec le club concerné.

Pour le cdH, Evelyne VANPEE a déploré le flou entourant les aménagements cyclables ainsi que le manque d'un service social nivellois - le CPAS ne pouvant à son sens pas remplir certaines missions. Concernant les aménagements, Pascal RIGOT a expliqué que s'il y a peu de détails à communiquer, les dossiers sont en cours et la volonté du Collège communal est claire. Concernant le service social, la Présidente du CPAS s'est montrée surprise : il est évident que si les services du CPAS sont informés d'une souffrance sociale, une équipe se rendra sur place pour évaluer la situation et apporter l'aide nécessaire.

Le budget 2021 a été voté avec 19 Pour et 9 Abstentions, aucun Contre.
Le Bourgmestre Pierre HUART a qualifié ce vote d'historique.

Soins à domicile – stationnement

Evelyne VANPEE a interpellé le Collège communal : une carte « stationnement » est-elle envisageable pour les professions effectuant des soins à domicile, ces dernières restant souvent moins d'une 1/2 heure sur place. Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que puisque le stationnement est gratuit 30 minutes en prenant le ticket ad hoc à l'horodateur, un tel dispositif ne se justifie pas.

Motion Territoires de mémoire

Pour le groupe PluS, Gaëtan THIBAUT a demandé l'adoption d'une motion pour l'adhésion de la Ville à l'asbl Territoires de mémoire. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que la Ville de Nivelles a opté depuis plusieurs années pour la voie de la participation citoyenne. Les associations locales, les mouvements de jeunesse, les écoles sont associées à chaque événement commémoratif, et le Collège entend continuer de la sorte. La motion a été rejetée.

Maison de la participation

A la question de Gaëtan THIBAUT demandant l'état de ce projet, l'Echevin Pascal RIGOT a expliqué que plusieurs réunions ont permis de préciser la question des budgets participatifs. Quant à la localisation, l'Académie et la gare SNCB (une fois libre) sont évoquées. La crise sanitaire actuelle a stoppé les réflexions qui reprendront dès que possible.

Schéma de structure commercial

Gaëtan THIBAUT s'est interrogé à ce sujet. L'Echevin Benoît GIROUL a répondu qu'une société (désignée par un marché public) a commencé son travail il y a quelques semaines. Il s'agit d'une démarche opérationnelle qui aboutira à l'élaboration d'un plan pour redynamiser le centre-ville pour les prochaines années.

Académie

Aux questions de Bernard DE RO (cdH) et de Gaëtan THIBAUT, l'Echevin Grégory LECLERCQ a rappelé le principe : toutes les activités liées à la musique, à la danse, aux arts de la parole et aux arts plastiques sont interdites. L'enseignement officiel - tel que celui prodigué par une Académie Ville-FWB - bénéficie d'une dérogation comprenant des mesures d'aménagement très strictes (locaux, groupes de 4 max., etc).

Droit de tirage pour les Conseillers ?

Véronique VANDEGOOR (DéFI) a évoqué cette initiative prise par une commune brabançonne. Le point pourrait être soumis au Collège communal, a expliqué le Bourgmestre Pierre HUART qui, pour sa part, trouve cette mesure incohérente si on suit la logique selon laquelle toute décision - en l'occurrence l'octroi d'un subside - doit être prise de manière collégiale.

Étudiants - fracture numérique

A la question de Véronique VANDEGOOR, l'Echevine Isabelle BOURLEZ a précisé que l'urgence de l'aide à apporter aux élèves dans cette situation (du primaire au supérieur) était déjà présente avant le déclenchement de la crise sanitaire. Le travail consiste aujourd'hui à structurer les possibilités d'aide, que ce soit dans la recherche de lieux pour les périodes de blocus ou pour se procurer du matériel informatique moderne.

Journée de l'Arbre annulée

Evelyne VANPEE a demandé pourquoi cette annulation alors que d'autres communes ont maintenu leur distribution d'arbres annuelle. L'Echevin Pascal RIGOT a expliqué que vu le succès que rencontre l'événement chaque année, il aurait été imprudent d'organiser une distribution rassemblant autant de monde, même avec toutes les mesures de sécurité en place. Ce n'est pas le moment de « lâcher la bride » dans la lutte contre la covid-19, c'est d'abord et avant tout la santé des gens qui prime, a-t-il conclu.

Bien-être des étudiants

Aux questions de Marie LECOMTE (PluS), Isabelle BOURLEZ a expliqué que des services de 1^{ère} ligne existent dans les écoles (PSE) ; le CPAS peut aussi prendre en charge certaines situations. Au-delà, un projet pour contrer la fracture numérique est en cours, en collaboration avec Infor-Jeunes. Par ailleurs, la Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a constaté une augmentation des demandes de Revenu d'intégration sociale (RIS) depuis le mois de février, dont une partie par des étudiants. Le RIS est octroyé au terme d'une enquête sociale concluant à sa nécessité.

Interdiction de lieu pour un citoyen

A la question de Gaëtan THIBAUT, le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que le législateur a donné la possibilité aux bourgmestres d'interdire à un citoyen de se rendre dans un périmètre déterminé, sur base d'éléments objectifs et pour un mois (renouvelable 2 fois). La décision a été prise suite aux nombreuses incivilités constatées et aux plaintes actées par la police. Le Bourgmestre a précisé que cette personne a bénéficié largement de l'aide des services sociaux mais que vivre dans la marginalité est son choix.

Fêtes de fin d'année

A la question de Véronique VANDEGOOR, Benoît GIROUL a répondu que l'illumination des rues se poursuit en centre-ville. Des sapins seront placés en différents endroits de la musique d'ambiance sera diffusée. Des projets sont à l'étude et seront bientôt communiqués, sous réserve de l'évolution de la pandémie.